

Rapport de gestion

Rappel historique :

A l'occasion de la mobilisation sur l'école, de nombreux habitants de Tarnac ont participé à des assemblées publiques place du Coudert. Les mobilisations ont démontré que lorsque les habitants s'unissent et ne cèdent pas au fatalisme, aucun obstacle n'est insurmontable. L'association « Vivre à Tarnac » a été créée dans ce cadre pour faciliter et « légaliser » l'organisation d'événements : fêtes, réunions (location de salles, facturation, assurances), mais aussi pour organiser la diffusion de propositions et interrogations sur l'avenir de Tarnac et à informer des initiatives à venir. La naissance de cette association marque le début d'une réflexion collective sur le devenir de la commune: comment faire pour mieux communiquer, mieux accueillir les nouveaux arrivants, faciliter la vie de ceux qui veulent rester, développer entre nous les solidarités nécessaires en un mot « VIVRE à TARNAC » (VAT)

Situation de l'activité de l'Association au 31 décembre 2013

Durant l'exercice clos au 31 décembre 2013 l'association a enregistré :

En recette : **2404 €**, dont Adhésions 250 € Repas du 17 août 2154 €

En dépenses : **1558 €**, frais de repas 1238€, assurance 137€, domaine site internet 90€, autres 93€

L'Association a un excédent d'un montant de **846 €**, que nous proposons d'affecter au report à nouveau pour les frais en 2014.

Les activités de 2013 ont principalement consisté à l'organisation au mois d'août d'un repas avec un débat et des animations, et deux réunions publiques :

- Le 19 octobre « demain notre santé ? »
Nous étions une cinquantaine de personnes réunies dans la salle des fêtes le samedi 19 octobre pour s'informer, réfléchir et discuter des solutions qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter l'accès aux soins médicaux des Tarnacais et du rôle que la commune pourrait y tenir... *la suite sur le site vivreatarnac.fr*
- Le 16 novembre « avenir du foyer communal ».
Dès 18h, un **film d'archives** de l'INA était présenté à la cinquantaine de personnes qui s'étaient déplacées pour réfléchir sur l'avenir du foyer d'hébergement... *la suite sur le site vivreatarnac.fr*

Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le début 2014 VAT a poursuivi les réunions publiques

- Le 11 janvier « la 3ème rencontre » sur la vie sociale et culturelle : activités périscolaires, rôle des associations, animations, marché de pays, fêtes.
Ce samedi 11 janvier, la 3ème rencontre a attiré une cinquantaine de Tarnacois. C'est bien sûr Marie-Rose BOURNEIL qui a ouvert la réunion. Elle nous a présenté ses vœux et rappelé que le mois de mars sera une étape importante tout en nous témoignant de son engagement pour TARNAC et de son désir de rendre notre village accueillant...*la suite sur le site vivreatarnac.fr*
- Le 4 février « la 4ème rencontre » sur les thèmes qui sont au cœur de la vie des Tarnacois du bourg et de ses villages.
Ce sont près de 70 personnes qui ont participé à cette quatrième rencontre. Les Tarnacois particulièrement sensibles aux thèmes abordés ont eu l'occasion de s'exprimer sur la façon d'appréhender les problèmes de remise en état des bâtiments communaux, la voirie, l'assainissement... *la suite sur le site vivreatarnac.fr*
- Le 8 mars « la 5ème rencontre »
Le 8 mars une cinquantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation qui leur était faite de rencontrer les candidats de la liste « TARNAC, un avenir commun ! », et de découvrir les principaux thèmes du programme présenté par les candidats... *la suite sur le site vivreatarnac.fr*

Après les élections la première Assemblée Communale a été organisée le 16 avril 2014 par le nouveau conseil municipal. A l'ordre du jour se posait la question des suites qui pourraient être données à l'association « Vivre à Tarnac ».

Le bureau du conseil de l'administration de l'association s'est réuni avec quelques adhérents et autres personnes intéressées par l'association pour réfléchir sur le sujet. Il en est sorti :

Afin que l'Assemblée Communale soit un lieu de libre échange citoyen et pas seulement une réunion d'information de la Municipalité, « Vivre à Tarnac » continuera à organiser ces réunions publiques dans un cadre ouvert à tous pour discuter des enjeux et des perspectives de la commune. Et parallèlement sera au service des habitants de la commune pour soutenir les initiatives collectives ou individuelles dans l'esprit de l'objet de l'association. *(voir Mentions légales dans l'encart à la fin de ce rapport)*

Le souhait est que cette association soit ouverte à tous les habitants de la commune. Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'association pour bénéficier de cet outil simple mis à la disposition de tous pour développer un projet court (exposition, conférence...) ou long (animations, service aux personnes,..).

Vivre à Tarnac s'engagera dans les actions suivantes pour l'année 2014

Organiser les Assemblées Communales (AC)

Dans l'esprit de faciliter la discussion et la solidarité, le rôle principal de VAT sera d'appeler et organiser les AC. Il constituera un comité de préparation de l'AC et assurera le suivi des décisions prises. Nous proposons une périodicité trimestrielle. Nous retiendrons plutôt les dates qui se situent pendant les vacances scolaires afin de permettre aux résidents saisonniers de s'y associer. Le comité AC organisera des réunions de préparation hebdomadaires pendant les trois semaines précédant l'AC en incitant les habitants à venir apporter leurs idées et aspirations, et leur collaboration.

Soutenir des porteurs de projets :

Afin de faciliter la rencontre et l'échange entre les habitants, VAT aura un rôle de soutien pour accompagner la création de groupes de réflexion (par exemple les problèmes de l'eau, de la forêt...etc.), d'ateliers (travaux manuels, petits travaux pour les jeunes et les adultes), de partage de savoirs (atelier patois, pêche à la mouche, aéromodélisme, vannerieetc.).

Nous souhaitons entraîner un grand nombre de membres actifs, pour autant il ne sera pas nécessaire d'adhérer à l'association pour être un porteur de projet.

Le rôle de VAT est de fournir un lieu et une date pour se rencontrer et se soutenir afin de mener à bien les projets. Elles bénéficient ainsi d'une assurance, d'un site internet pour publier leur activité et de l'aide pour formaliser leurs attentes, rédiger, imprimer et distribuer les affiches.

Les premiers porteurs de projet :

Exposition - Découverte AEROMODELISME les 14 et 15 juin 2014

Jacky Laval, passionné d'aéromodélisme a proposé aux visiteurs de tout âge une présentation de modèles réduits d'avions radiocommandés et a mis à la disposition de chacun un simulateur pour faire découvrir cet univers.

Marionnette grand guignol "Le château hanté"

Christine et Daniel Jodet avaient un visiteur marionnettiste qui s'est porté volontaire pour présenter un spectacle suivi d'un échange avec le marionnettiste, les marionnettes et les coulisses du théâtre. Manon Glibert a organisé la mise en place du spectacle le 11 juin.

Les après-midis récréatifs

Depuis le 9 juillet Jacqueline Renaud et Francette Besse animent de concert des ateliers de travaux manuels chaque mardi de 14h à 17h dans la Salle des Fêtes de Tarnac, un lieu où petits et grands peuvent partager leur savoir-faire et leurs travaux en cours.

Les soirées jeux

Depuis le 9 juillet Juliette Ducloux accueille les joueurs de jeux de société tous les mercredis à 20h à la Salle des Fêtes.

Les projets en cours de préparation :

Promouvoir la vie associative

Épauler toutes les associations de Tarnac (et pourquoi pas d'autres sur le Plateau) en augmentant leur visibilité et accessibilité auprès des habitants et visiteurs. Leur proposer un lieu d'expression et un calendrier sur le site web « Vivre à Tarnac » ainsi qu'un lien vers leur site.

Nous avons prévu un forum des associations le jour de la Saint Gilles pendant le vide-grenier. Et pour ritualiser cette journée de présentation des différentes associations, nous avons pensé pour les années à venir à retenir le premier dimanche de juillet

Le budget pour 2014

Les frais de fonctionnement sont de 400€ (hébergement du site internet 120€, assurance 150€, divers frais 130€). Notre souhait est que nous puissions récolter suffisamment de cotisations et de recettes excédentaires sur les buvettes et le repas annuel du mois d'août pour afin de pouvoir engager des frais pour les pots lors des Assemblées Communales, l'achat de fournitures pour les activités et le défraiement des intervenants.

Donc le budget souhaité serait de :

Recettes : 2500 € (300€ cotisations des adhérents, 2200€ repas+ buvettes)

Dépenses : 2500€ (frais de fonctionnement 400€ + frais alimentaires 1600€, contribution aux activités 500€)

L'adhésion à l'association

S'il n'est pas nécessaire d'être membre de l'association pour participer, nous souhaitons avoir un maximum d'adhérents pour nous épauler ne serait-ce que moralement. Et, afin de ne pas pénaliser l'adhésion à l'association par une cotisation obligatoire, nous avons mis la cotisation à une contribution libre. Les adhérents seront informés annuellement des activités, convoqués aux l'assemblées (annuelles et exceptionnelles) et auront le droit de voter les résolutions prises lors de ces assemblée.

Les membres

Aujourd'hui, l'association compte 31 membres dont 3 élus au bureau: François Bourroux, Président, Catherine Luce, Trésorière et Sophie Weiler, Secrétaire. François Bourroux et Catherine Luce, maintenant élus au conseil municipal, ont volontairement démissionné. En attendant la réélection par l'AGO, le bureau a

assuré le remplacement provisoire des membres démissionnaires en nommant Christine Jodet en tant que Présidente intérimaire et Jacqueline Renaud et Francette Besse en tant que co-trésorières intérimaires. Sophie Weiler souhaite également démissionner. En conséquence, un nouveau bureau sera élu lors de l'assemblée générale annuelle le 10 août 2014. **Un appel à candidature est ouvert à tous, membre ou non membre de l'association.**

Pour présenter sa candidature, il suffit de nous contacter sur le site

www.vivreatarnac.fr rubrique contact ou par courriel contact@vivreatarnac.fr.

Ou de simplement vous présenter lors de l'assemblée générale du 10 août 2014 à 11h.

Les membres et toutes personnes souhaitant participer sont invitées à l'assemblée générale annuelle de l'association « Vivre à Tarnac » qui se tiendra le 10 août 2014 à 11h. Merci de passer le message auprès de vos voisins. Nous serons heureux de vous voir.

Fait à Tarnac, le 25 juillet 2014

Le bureau

Mentions légales

L'association VIVRE à TARNAC est une association "loi de 1901", déclarée le 23-09-2013 à la sous-préfecture d'USSEL, parue au Journal Officiel le 19 Octobre 2013.

Objet:

L'association a pour but de favoriser l'émergence d'un espace de discussion publique entre tous les habitants de la commune de Tarnac, en Corrèze, d'organiser à cette fin tout type d'événement festif, culturel, informationnel, récréatif. Elle vise en outre à soutenir toute initiative participant à l'amélioration de la vie commune, à la création d'activités ou de services nouveaux, à l'accueil de nouveaux habitants, sur Tarnac même, et au-delà, sur le territoire du Plateau de Millevaches. Plus généralement l'association vise à renforcer les solidarités entre les habitants anciens et nouveaux, permanents, temporaires ou de passage, avec une attention toute particulière à la transmission de savoir-faire, savoirs et d'histoires entre les différentes générations, les différentes professions ou activités.

BUDGET frais de fonctionnement		2014 VIVRE A TARNAC	
RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	200.00	Assurance	150.00
		hébergement du site internet	120.00
		Frais bancaires, postaux, bureau	130.00
Total des recettes	200.00	Total des dépenses	400.00
résultat 2014	-200.00		
		Factures MGT pots réunions 2013/14 à payer	253
REPRISE SOLDE 31/12/2013	845.7	fournitures pour les activités	300
frais supplémentaires	-553		553
solde après reprise 2013	92.70		